

**DELIBERATION N° 02024\_40 Du Conseil Municipal****SEANCE DU 02 avril 2024****Concernant l'affectation du résultat par section de l'exercice 2023  
DU BUDGET DE LA VILLE DE GRETZ ARMAINVILLIERS**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean Paul GARCIA ROBIN, Maire  
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, ce jour  
statuant sur l'affectation des résultats tant en fonctionnement qu'en investissement sur l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif présente :

Un excédent de fonctionnement de 4 368 636,78 €

Un déficit d'investissement de 2 054 845,62 €

Décide d'affecter les résultats comme suit :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CA 2023		
<b>A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)</b>		<b>+ 210 557,69</b>
<b>B) RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES</b>		<b>+ 4 158 079,09</b>
Ligne 002 du compte administratif N-1, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		
<b>C) RESULTAT A AFFECTER = A + B ( hors restes à réaliser )</b>		<b>+ 4 368 636,78</b>
<b>D) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT ( précédé de + ou - )</b>		<b>- 2 054 845,62</b>
N-1	D 001 ( besoin de financement )	
N-1	R 001 ( excédent de financement )	
<b>E) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT N-1 (2)</b>		<b>- 629 338,63</b>
Besoin de financement RAR dépenses		
Excédent de financement RAR recettes		
DECISION D'AFFECTATION		
(pour le montant du résultat à affecter en C) (ci-dessus) :		
<b>REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002 INSCRIT AU BP 2024</b>		<b>+ 1 684 452,53</b>
<b>Affectation au 1068 en excédent capitalisé</b>		<b>+ 2 684 184,25</b>
<b>REPORT D'INVESTISSEMENT Dépense 001 INSCRIT AU BP 2024</b>		<b>- 2 054 845,62</b>

Fait à GRETZ ARMAINVILLIERS, Le 02 avril 2024

Délibéré par Le Conseil Municipal A GRETZ ARMAINVILLIERS , Le 02 avril 2024

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres représentés : 7

Nombre de membres absents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 22

Vote pour : 22 Contre: 0

Abstention : 0

Date de convocation : 20 mars 2024

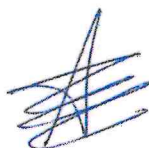
Certifié exécutoire par Le Maire

Compte tenu de la réception en Préfecture,

Le

et de la publication le

Le secrétaire de séance  
Olivier MATHEROT




Le Maire  
Jean-Paul GARCIA ROBIN

